



# Élections des représentants des enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur au Conseil de l'Inspé

Vote par voie électronique du mercredi 22 novembre 2023 à 10h  
au jeudi 23 novembre 2023 à 16h, sans interruption

Renouvellement complet : 2 sièges des représentants du collège  
C dit « des enseignants et formateurs relevant d'un établissement  
d'enseignement supérieur » élus au Conseil de l'Inspé

## COLLÈGE C dit « des enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur » : 2 SIÈGES

Sont électeurs dans le collège C :

- Les enseignants et formateurs titulaires ou bénéficiant d'un CDI qui participent aux activités de l'institut mentionnées à l'article L.721-2 pour une durée équivalente à au moins quarante-huit heures de leurs obligations de service annuelles d'enseignement (article D.721-5 du code de l'éducation)

### POUR ÊTRE CANDIDAT

Dépôt des candidatures jusqu'au  
**mardi 7 novembre 2023, 16h**  
au plus tard

➔ par lettre recommandée ou en  
mains propres à :

✉ Direction générale de l'Inspé  
Rue Jean Macé  
94380 Bonneuil-sur-Marne

### Scrutin

- Scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste.
- Panachage non autorisé.
- Pas de vote par correspondance.
- La parité femme/homme devra être strictement respectée.

### Contacts

Sara CORDEIRO  
Assistante de direction  
01.49.56.37.62  
[secretariatdir-inspe@u-pec.fr](mailto:secretariatdir-inspe@u-pec.fr)

Lydie LEGENDART  
Chargée de mission à la direction  
01.49.56.38.11  
[lydie.legendart@u-pec.fr](mailto:lydie.legendart@u-pec.fr)

